

**AVIS PUBLIC**

**AVIS DE MOTION  
RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES  
(EXERCICE FINANCIER 2025)**

**PRENEZ AVIS** que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui sera tenue le 11 novembre 2024 à 19 h, en la salle du conseil sise au 815, rue Bel-Air, 2<sup>e</sup> étage, Montréal, un avis de motion sera donné en vue d'adopter le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2025), conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4).

Fait à Montréal, le 29 octobre 2024.

Le secrétaire d'arrondissement substitut,  
Daphné Claude